

Commune de Florenville - PCDR
Commission locale de développement rural
Compte-rendu : Réunion de CLDR du 18/06/2019

Présents :

Commune :	J. GIGOT, <i>Bourgmestre</i> ; Y. PLANCHARD, <i>Echevin</i>
Arbor :	M. LEPÈRE, J. LEPÈRE, <i>architectes</i>
FRW :	B. ECHTERBILLE, <i>agents de développement</i>
CLDR :	voir liste en annexe

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la CLDR
2. Phase 3 B : présentation du projet
3. CLDR : renouvellement
4. Organisation de la plateforme de consultation numérique pour le projet de maison de village de Sainte-Cécile
5. Plan communal de Mobilité : éléments de suivi (désignation auteur)
6. Suivi de conventions

1. **Approbation du compte-rendu de la CLDR du 03/04/2019**
 - Le compte-rendu de la réunion est approuvé sans remarque.
2. **Présentation de la phase 3b en vue de sa validation comme avant-projet**
 - Rappel du caractère indissociable entre les phases 3A et 3B. Les objectifs principaux sont la convivialité, la coexistence entre les différents usages de l'espace et les différents modes de mobilité. Une réflexion en profondeur a d'ailleurs été menée en ce sens par l'auteur de projet.
 - D'autres objectifs comme le traitement des terrasses et l'harmonisation du stationnement ont été pris en considération.
 - La phase 3 A est principalement consacrée au parking et permet l'aménagement de la route venant d'Orval à hauteur du carrefour avec la route d'Arlon.

- Parking phase 3.B :
 - le parking moto est déplacé pour être situé sur l'espace de rotation près de la halle ;
 - augmentation du parking dans la rue en face des galeries Rogier ;
 - ajout de quatre places dans l'îlot de la rue de l'église ;
 - proposition d'ajouter 15 places de parking côté GB de la place Albert. Ces places de stationnement ne seraient pas forcément accessibles de manière permanente mais pourraient être utilisées de manière occasionnel en fonction des besoins et des événements. Possibilité de faire payer ces places si nécessaire.
- La nouvelle esquisse permet une augmentation de 26 places de parking supplémentaires pour passer de 122 à 148 places potentielles. Une réflexion est à mener pour l'installation d'un système de borne pour empêcher si nécessaire la circulation sur certaines portions du périmètre d'aménagement.
- Pas de déplacement de la halle
- Possibilité de mettre un chapiteau de 25m sur 40 m, donc 1000 mètres carrés. Le chapiteau sera à proximité de la halle qui pourra jouer à l'occasion le rôle d'annexe.
- Le revêtement sera en béton lavé à proximité de la halle

Débat :

- Est-ce que des toilettes publiques sont prévues ? La décision n'est pas encore prise de manière ferme et définitive.
- La rue Sainte-Anne restera à double sens.
- Yves Planchard précise qu'un comité de pilotage sera créé avec les forains.
- En ce qui concerne le parking pour les motos, son emplacement peut encore être modifié si nécessaire.
- Quid des luminaires sur les passages à piéton de la route régionale qui semblent être montés à l'envers ?
- Quels seront les critères pour la définition de la zone bleue ? Périmètre à définir.
- Est-ce que toutes les mesures ont été prises pour ne pas entraver la circulation de tout type de camions ? Comme par exemple le rayon de braquage sur la placette des chasseurs ardennais ? L'auteur de projet garantit que tous les calculs ont été faits pour permettre le passage des camions a tous les endroits délicats de l'aménagement.
- La création d'un linéaire commercial sera un atout pour empêcher le développement de places de stationnements anarchiques
- Une réunion est prévue prochainement avec les commerçants concernés par les aménagements pour recueillir leurs avis et leurs remarques.
- Le monument aux morts actuel est fort dégradé et ne pourra pas être déplacé. Un monument de la mémoire est prévu dans le futur aménagement de la place.
- Il serait utile de maintenir la plaque de rappel de l'adoption de la loi de Beaumont par Florenville le 24 juin 1273 et de valoriser le monument dédié aux chasseurs ardennais sur la place du même nom.
- L'avant-projet de la phase 3B de l'aménagement du centre de Florenville est approuvé par les membres présents de la CLDR. Il sera dès lors soumis à l'approbation du Collège et du Conseil de la Ville de Florenville.

3. Fonctionnement de la CLDR –MEMBRE DE LA CLDR

- Renouvellement de la CLDR : envoi d'un courrier aux membres pour identifier les personnes qui souhaitent continuer à être membres de la commission. Sur cette base, la Commune procédera à un appel en maintenant la représentativité de la Commission par rapport aux villages et à la représentation socioéconomique. La mouture complète de la CLDR sera présentée à l'automne.

4. Organisation de la plateforme de consultation numérique pour le projet de maison de village de Sainte-Cécile

- Cette plateforme sera opérationnelle lorsque la convention portant sur l'aménagement d'une maison de village à Sainte-Cécile sera effective (cf. montage PPT en annexe)

5. Plan communal de Mobilité : éléments de suivi

- Afin de conserver le travail de réflexion mené lors de l'élaboration du programme communal de développement rural, les données et avis portant sur la mobilité sur le territoire de la commune de Florenville seront transmis à l'auteur du PCM, lorsque celui-ci sera désigné par la Commune. Il ne faut pas confondre aménagements de sécurité routière et PCM qui a une dimension plus globale en matière de solutions de mobilité (cf. montage PPT en annexe)

6. Suivi des conventions

- En matière de désignation des auteurs pour les projets prioritaires du nouveau PCDR (Maisons de village de Sainte-Cécile et Fontenoille, aménagements en bord de Semois de Lacuisine et Martué), la Commune souhaite encore désigner un ou des auteurs de projets pour ces projets dès 2019 afin de pouvoir mieux contrôler les délais d'élaboration de ces dossiers. **La CLDR approuve cette démarche**
- Phase 3A : un accord a été conclu le 20 juin 2019 entre SWDE-AIVE et la Commune. Les travaux débiteront concrètement après les congés du bâtiment fin août-début septembre 2019.
- **Pour une plus grande fluidité dans la circulation de l'information, il est demandé qu'une personne de l'administration, notamment les personnes en charge des suivis de convention DR puissent participer aux réunions de la DR. Yves Planchard souhaite que le Collège se positionne sur cette demande.**

*Pour la FRW,
Bruno Echterbille
Agent de développement*

COMMUNE DE FLORENVILLE
 LISTE DES PARTICIPANTS À LA RÉUNION
 DE CLDR ET CCATM
 LE 18 JUIN 2019

Présents CLDR (11)

Titre	NOM	PRENOM
M.	BERGEN	Jacques
M.	BESURE	Patrick
M.	BOUVY	Laurent
M.	GIGOT	Jacques
M.	LEFEVRE	Lionel
M.	MAHIEU	Alain
M.	PLANCHARD	Yves
Mme	PONCIN	Sylvie
Mme	RATIER	Lucia
M.	WATELET	Serge
Mme	WILLAME	Elise

Présents CCATM (13)

Titre	NOM	PRENOM	e-mail
M.	BESURE	Patrick	patrick.besure@live.be
M.	BOUTEFEU	Yves	
M.	DALOZE	Frédéric	lepesfontaine1@gmail.com
Mme	DEOM	Denise	deomdenise@gmail.com
Mme	GILLET	Annick	willyetannick@outlook.com
M.	GROENSTEEN	Gauthier	groensteen-hovelaque@hotmail.com
M.	LECOMTE	Luc	luclec@hotmail.com
	MOTCH	Dominique	motch-dominique@hotmail.be
M.	PONCIN	Marc	marc.poncin@chassepierre.be
Mme	LEMAIRE	Nathalie	nathalie.lemaire@skynet.be
M.	SIBRET	David	david.sibret@hotmail.be
Mme	SIMON	Ariane	ariane.henry@gmail.com
M.	WATELET	Serge	medcholet@msn.com